

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR LA FORET (PIF)

PROJET INTEGRE REDD MAI NDOMBE (PIREDD MAINDOMBE)

IDA TFA5081

**Rapport d'audit des états financiers
au 31 Décembre 2020**

Août 2021

mazars

PROJET INTEGRE REDD MAI NDOMBE (PIREDD MAINDOMBE)

IDA TFA5081

Rapport d'audit des états financiers
au
31 Décembre 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

Monsieur le Coordonnateur,

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du Projet Intégré REDD+ dans la Province du Mai-Ndombe (PIREDD/Mai-Ndombe), régi par l'Accord de Don IDA TF OA 5081 couvrant la période comprise entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020, qui comprennent annexés au présent rapport un Tableau Emplois-Ressources (TER) faisant ressortir un total des ressources de USD 11 366 61,96 un total des emplois de USD 10 759 046,91 et une situation de trésorerie de USD 607 571,05 ; un Bilan faisant apparaître un total de USD 11 372 017,96 ; l'état de transactions du Compté Désigné et la liste des actifs immobilisés ainsi que les notes sur les états financiers décrivant les principes comptables utilisés et une analyse des principaux comptes.

1. Opinion avec réserve

A notre avis, à l'exception des problèmes soulevés au paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve » les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Projet et des dépenses effectivement engagées au 31 décembre 2020, conformément aux principes et méthodes comptables définis dans les notes annexées et aux directives de l'Association Internationale de Développement (IDA).

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Projet conformément au Code d'éthique et de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

2.1. Suivi des précédentes réserves

2.1.1. Surestimation de solde des immobilisations renseigné au Bilan (Situation patrimoniale)

Au 31 décembre 2019, le total de USD 723 422, 63 des immobilisations incorporelles et corporelles du repris à l'actif du bilan ne concorde pas au montant de USD 623 273 retracé à partir du rapport d'inventaire établi par PIRRED MAI NDOMBE à la même date. Le rapprochement de ces montants dégage un écart de USD 100 149,63 qui constitue une surestimation du solde des immobilisations inscrites au bilan.

A la clôture des comptes 2020, des écarts persistent entre les fichiers des inventaires et comptables des immobilisations corporelles et incorporelles.

Reserve maintenue

2.1.2. Réalisation des dépenses non prévues au budget

Au 31 décembre 2019, des transactions non prévues dans le budget avaient été identifiées pour un montant de USD 4 312. Ces opérations représentent les avances que la Direction du Projet a accordées au Personnel au titre de frais d'installation.

A la clôture de l'exercice 2020, le Projet enregistre des dépenses courantes de l'UCP PIF non prévues dans le PTBA validé par l'IDA d'une valeur globale de USD 375 605,54 essentiellement comptabilisées sur la ligne « autres frais généraux » dans la composante « SUPERVISION ET SUIVI EVALUATIONS REALISEES PAR L'UC-PIF ».

Reserve maintenue

2.1.3. Divergence entre les montants renseignés dans les rapports financiers & techniques et ceux indiqués sur les PV des comptages physiques des caisses

Au cours de l'exercice précédent, le solde de trésorerie théorique repris dans le rapport financier & technique diffère de celui retracé dans l'extrait bancaire de la TMB et dans le procès-verbaux des comptages physiques des caisses. Au 31 décembre 2020, cette situation a été régularisée.

Reserve levée

2.1.4. Dépassement budgétaire et non actualisation du budget

Au cours de nos travaux, nous avons constaté que certaines lignes budgétaires ont enregistré des dépassements. Il s'agit principalement des lignes "Personnel d'appui" (495%) et Perdiem (195%), pour l'exercice 2019 ; ainsi que des rubriques "Personnel d'appui" (350%) et "Fonctionnement" (104%), pour l'exercice 2018.

A la clôture 2020, le dépassement budgétaire concerne uniquement la ligne fonctionnement dont le budget initial de fonctionnement semble avoir été sous-estimé au regard des besoins réels fonctionnement du projet (recrutement du personnel supplémentaire, utilisation des canots rapides et l'expansion géographique des sites opérationnels).

Reserve maintenue

2.1.5. Manquant de caisse

Dans le cadre des travaux sur l'exercice précédent, des écarts de caisse ont été constatés à la caisse Kinshasa- Projet PIREDD MAI NDOMBE d'une valeur globale de USD 5 075.

Au 31 décembre 2020, aucun écart de caisse n'a été relevé.

Reserve levée

2.1.6. Absence de pièces justificatives valides et adéquates

Sur la période 2018-2019, des décaissements d'un montant global de USD 2 310,18, représentant les dépenses encourues non appuyées par de pièces justificatives valides et adéquates avaient été identifiés.

Au 31 décembre 2020, nous avons identifié des dépenses insuffisamment justifiées par le MOD de USD 74 769. Le détail des dépenses inéligibles a été annexé au présent rapport.

2.2. Réserves nouvelles

2.2.1. Etat de justification des opérations avec le MOD

Les fonds mis à la disposition du MOD au 31 décembre 2020 pour la réalisation des activités du Projet s'élèvent à USD 5 493 147. Le solde de trésorerie disponible se chiffre à USD 90 812 à la clôture de l'exercice soit des réalisations à justifier par le MOD d'un montant global de USD 5 402 335.

Toutefois, le Bilan au 31 décembre 2020 du Projet n'enregistre que le montant de l'avance octroyée au MOD soit USD 899 689.

Il existe une incertitude sur le solde restant à justifier par le MOD au 31 décembre 2020 en absence d'un rapprochement entre les dépenses justifiées et les fonds reçus par le MOD pour la réalisation des activités du Projet.

2.2.2 Dépenses liées aux acquisitions par le MOD de matériel agricole et outils aratoires

Les comptes du Projet enregistrent des décaissements effectués dans le cadre des activités du MOD liées aux acquisitions de matériels agricoles et d'outils aratoires d'un montant global de USD 160 620 présentant des insuffisances dans les procédures de mise en concurrence et de justification des livrables.

2.2.3 Justification du compte désigné

Le rapprochement du compte désigné au 31 décembre 2020 présente un écart non justifié de USD 226 562. L'avance de USD 899 689 USD octroyée au MOD n'a pas encore fait l'objet de récupération par le Projet.

A la clôture de l'exercice 2020, le montant total des décaissements en attente de justification s'élève à USD 1 217 063.

3. Observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 5 des notes annexes aux états financiers qui expose sur les contextes de réalisation des activités du Projet et de l'arrêté des comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2020. Les faits marquants portent sur l'impact de la COVID-19, les différentes mesures de confinement en province et à Kinshasa ainsi que le déménagement de l'UC-PIF dans de nouvelles installations.

4. Vérifications spécifiques en réponse aux termes de références de la mission

Selon les dispositions des termes de référence de l'audit, nous avons :

- vérifié la régularité du processus de passation des marchés au regard des conditions contractuelles applicables au Projet : à l'exception des points sur les acquisitions des matériels agricoles et outils aratoires et les points relevés sur le contrôle interne, nous n'avons pas identifié d'anomalies significatives quant à la régularité du processus de passation des marchés et de gestions des contrats ;
- examiné les états certifiés de dépenses utilisés comme base de demande de remboursement de fonds : à notre avis, les états certifiés de dépenses ainsi que les pièces justificatives, sont fiables pour justifier les demandes de reconstitution des fonds conformément aux termes de l'Accord de financement à l'exception des dépenses insuffisamment justifiées notées aux points 2.1 et 2.2 du présent rapport;
- examiné suivant les principes d'efficacité et d'efficience l'utilisation des fonds alloués par l'IDA pour les activités du Projet : nous sommes d'avis que les fonds alloués par l'IDA ont été utilisés conformément aux conditions contractuelles applicables au Projet ;
- vérifié la concordance entre les fonds décaissés par l'IDA et ceux comptabilisés par l'unité de coordination du Projet : les paiements directs sur la période auditée ont été correctement enregistrés. Par ailleurs, les vérifications mises en œuvre ont révélé que les comptes spéciaux sont tenus et utilisés conformément aux dispositions des accords de financement, des règles et procédures de l'IDA ;
- vérifié la concordance entre le fichier des immobilisations et la comptabilité : des incohérences relatives à l'absence de mise à jour du fichier des immobilisations ont été identifiées. Ce qui entraîne l'existence depuis l'exercice 2019 des écarts entre les fichiers d'inventaires des immobilisations et la comptabilité.
-

5. Responsabilités de la Coordination et des responsables de la gouvernance relatives aux états financiers

La Coordination du Projet est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes et méthodes, aux directives de la Banque Mondiale et à l'Accord de financement, ainsi qu'ainsi que la mise en place du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, il incombe à la Coordination d'évaluer la capacité du projet à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si la Coordination a l'intention de mettre fin aux activités du projet ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière du Projet.

6. Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



MAZARS CAMEROUN :
Société d'Audit, d'Expertises et de Conseils
Agrément CEMAC N° SEC 034
Agrément ONECCA N° SEC 017

Jules-Alain NJALL BIKOK
Associé

Douala, le 11 Août 2021

1. ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES

Exercice 2020
Année finissant le 31/12/2020

DOLLARS AMERICAINS(USD)

Désignation	Année		Cumulatif
RESSOURCES			
Avance Initiale	1 000 000,00		2 500 000,00
Fonds Reçus IDA	5 508 845,42		8 866 617,96
Autres ressources			
Total RESSOURCES		6 508 845,42	11 366 617,96
Total des Fonds reçus		6 508 845,42	11 366 617,96
EMPLOS PAR COMPOSANTE			
Ressources humaines	349 105,71		603 779,78
Equipements	416 048,00		1 141 364,12
Fonctionnement	399 009,57		839 532,21
Activités	3 473 791,17		5 088 449,83
Supervision et suivi évaluation réalisées par l'UC PIF	880 394,52		1 065 995,07
Rémunération MOD	757 472,00		2 019 925,90
Total EMPLOS PAR COMPOSANTE		6 275 820,97	10 759 046,91
Total des emplois		6 275 820,97	10 759 046,91
Excedent/Déficit Fonds sur Emplois		2 333 024,45	607 571,05
Solde d'ouverture			
DISPONIBLES			
Banques			
Banque Projet	170 970,09		
Banque MOD	185 917,18		
Total Banques			
Caisses			
Caisse UCPIF			
Caisse MOD	17 659,33		
Caisse DAO			
Total Caisses			
Total DISPONIBLES		374 546,60	
Total de l'encaisse d'ouverture			
Montant net de l'encaisse disponible			
Solde de clôture de l'encaisse		607 571,05	607 571,05
Banque Projet	516 758,50		
Banque MOD	89 346,49		
Caisse MOD	1 466,06		
Total des soldes de clôture		607 571,05	607 571,05

Jean Richard LENGÉ BULAMBO

Comptable

Noël Prosper DIAMBU MALANDA

Expert en Gestion Financière

1. Bilan au 31 décembre 2020

PIRRED MAI-NDOMBE - RD CONGO					
PIREDD MAI-NDOMBE - RD CONGO					
Bilan - Actif et Passif					
Période Du 01/01/2020 Au 31/12/2020					
Libellé	Exercice en cours	Exercice Précédent	Libellé	Exercice en cours	Exercice Précédent
ACTIF IMMOBILISE	9 857 631,56	3 652 230,55	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES	11 366 617,96	4 857 772,54
Activités du projet	8 084 203,31	3 241 995,50	Avance Initiale	2 500 000,00	1 500 000,00
Supervision UC-PIF	1 493 382,15	410 235,05	Fonds reçus IDA	8 866 617,96	3 357 772,54
Immobilisations incorporelles	2 200,00		Autres ressources		
Bâtiments et installations en cours	140 742,10		RESULTAT		
Immobilisations Corporelles	137 104,00		Repport à nouveau		
Immobilisations Financières			Résultat de l'exercice		
ACTIF CIRCULANT	997 627,90	1 039 971,90	PASSIF CIRCULANT	5 400,00	5 400,00
Créances et emplois assimilés	997 627,90	1 039 971,90	Fournisseurs créditeurs	5 400,00	5 400,00
Fournisseurs débiteurs	955 807,90	1 039 971,90	Personnels créditeurs		
Personnels débiteurs	3 700,00		Créditeurs divers		
Débiteurs divers	38 120,00				
TRESORERIE	516 758,50	170 970,09			
Banques	516 758,50	170 970,09			
Banque Projet	516 758,50	170 970,09			
Banque Intérêtes Créditeurs					
Caisses					
Caisse UCPIF					
Caisse MOD					
Caisse DAO					
TOTAL GENERAL	11 372 017,96	4 863 172,54	TOTAL GENERAL	11 372 017,96	4 863 172,54

Jean Richard LENGÉ BULAMBO

Comptable

Noël Prosper DIAMBU MALANDA

Expert en Gestion Financière

République Démocratique du Congo
 Ministère de l'EDD
 PIREDD/MAÏ-NDOMBE
 TF A5081
 Kinshasa

ETAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE COMPTE DESIGNE.

au 30-déc-16

LETTRE DE L'ACCORD :

		En Us \$
Compte bancaire : 00101-00001372841-28/ USD	Kinshasa/RDC	
1. Montant avancé par la Banque Mondiale		2 500 000,00
2. Moins total recouvré par la Banque Mondiale		0,00
3. Egale encours actuel de l'avance au compte désigné	(1-2)	2 500 000,00
4. Solde du compte désigné au 31/12/2020 relevé bancaire ci-joint		516 948,50
5. Plus montant des dépenses admissibles justifiées dans la demande n° 26		765 988,35
6. Plus montants déjà demandés mais pas encore crédités		
7. Egale montant total de l'avance justifiée	(4+5+6)	1 282 936,85
8. Ecart (3)-(7)		1 217 063,15
<u>Explication Ecart :</u>		
<i>Avance MOD à justifier</i>		899 689,00
<i>Solde en banque MOD au 31/12/2020</i>		89 346,00
<i>Solde en caisse au 31/12/2021</i>		1 466,00
		990 501,00
Solde à justifier		226 562,15

NOTES AUX COMPTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2020

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du processus REDD+, la RDC a été sélectionnée en 2010 parmi les huit pays pilotes du Programme d'Investissement pour la Forêt (PIF), comme l'un des trois Programmes du Fonds Stratégique pour le Climat (FSC). Le PIF de la RDC s'insère dans le processus national REDD+ en tant que première source de financement devant permettre à la RDC d'entrer dans une phase d'investissement pour engager un déploiement opérationnel et à grande échelle de la REDD+ et développer les premiers programmes de transformation sectoriels à partir du premier trimestre 2015.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement de la RDC a reçu deux dons pour couvrir les coûts de deux projets. Il s'agit : (i) du Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers « PGAPF » avec un financement de 36,9 millions des dollars américains et (ii) du Projet Intégré REDD dans les bassins de Mbuji Mayi/Kananga et de Kisangani "PIREDD/MBKIS" avec un financement de 21.5 millions de dollars américains, respectivement sur financement de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement.

Le PIREDD Plateaux, composante 1 du PGAPF, ne suffisant pas pour la performance du Programme de Réduction d'Emission de toute la Province du Maï-Ndombe en termes de paiements devant en résulter, un financement additionnel du PGAPF de 18.2 millions de dollars américains sur fonds CAFI/FONAREDD a fait l'objet des négociations entre la RDC et la Banque mondiale agissant comme Agence d'Exécution de l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale pour couvrir aussi l'ex-District de Maï-Ndombe sous l'appellation de "Projet Intégré REDD+ du Maï-Ndombe pour la période allant de 2018 à 2022.

Pour assurer la mise en œuvre des activités, une Unité de Coordination du Projet rattachée au Secrétariat Général du Ministère de l'Environnement et Développement Durable de la République Démocratique du Congo a été mise en place pour la gestion quotidienne et la supervision des activités. Sur le plan opérationnel, l'Unité de Coordination du Projet a recruté un Maître d'Ouvrage Délégué pour la mise en œuvre des activités sur terrain.

L'Unité de Coordination du Projet dispose d'un manuel de procédures administratives, comptable et financières approuvé par la Banque mondiale qui décrit les procédures de gestion répondant aux exigences du Bailleur des fonds. La présente note explicative concerne les états financiers consolidés au 31 décembre 2020.

2. Principes comptables utilisés pour la production et présentation des états financiers

L'UC-PIF tient une comptabilité d'engagement à partie double afin de permettre une comptabilisation exhaustive de toutes les ressources et les emplois.

Les Etats Financiers comprennent le Bilan et le Tableau des ressources et emplois qui sont élaborés conformément au système comptable OHADA dans sa version simplifiée ou adapté

aux spécificités du projet. Les balances générales et auxiliaires sont générées par le logiciel TOMPRO version WEB.

Cependant, la comptabilité des projets de développement qui ne fait pas encore l'objet d'une normalisation spécifique nous permet de retenir les principes comptables du système comptable de l'OHADA ci-après :

- ❖ la transparence dans la mise en œuvre permet au Projet de donner une présentation claire et loyale de l'information ;
- ❖ l'importance significative : tout élément susceptible d'influencer le jugement que les destinataires des états financiers peuvent porter sur le patrimoine et la situation financière du projet doit leur être communiqué ;
- ❖ le principe de prudence n'est pas appliqué pour l'établissement des états financiers du Projet. Ceci se traduit notamment par la non comptabilisation des dépréciations des immobilisations liées au fonctionnement ;
- ❖ les immobilisations et autres actifs sont évalués en comptabilité au coût historique. Ceci permet d'enregistrer les biens, à leur date d'entrée dans le patrimoine, à leur coût d'acquisition exprimé en unités monétaires courantes ;
- ❖ la continuité de l'exploitation : le Projet est présumé poursuivre ses activités sur un horizon temporel prévisible. Lorsque la continuité de l'exploitation du projet n'est plus assurée, les méthodes d'évaluation doivent être reconsidérées. Il en est de même en cas de non-continuité d'utilisation d'un bien ;
- ❖ la permanence des méthodes : les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées pour l'établissement des états financiers ne doivent pas changer d'un exercice à un autre. Cette constance dans l'application des méthodes permet d'assurer la comparabilité de l'information dans le temps et dans l'espace.
- ❖ la spécialisation des exercices. Il est rattaché à chaque exercice les produits et les charges qui le concernent et uniquement ceux-là. Il convient de relever que le Projet mis en œuvre ne génère aucun produit. La capitalisation des charges se font à travers le compte des charges immobilisées à la fin de l'exercice comptable.

3. Autres règles comptables et états financiers

3.1. Règles générales

La comptabilité tenue par le projet se distingue de la comptabilité de société par le fait qu'elle ne vise pas la réalisation du résultat comptable. Le Projet est une structure d'exécution qui réalise des activités financées par les bailleurs des fonds à l'aide des subventions.

La comptabilité de projet doit respecter l'équilibre entre les emplois et les ressources qui servent à les financer.

3.2. Spécificités comptables

Les états financiers du Projet reflètent les coûts totaux des réalisations du Projet et des ressources obtenues sur la base des normes comptables. Les opérations du Projet sont comptabilisées dès leur engagement.

Afin de ne pas dégager un résultat négatif à la clôture, il est à noter que les charges du Projet sont capitalisées dans les comptes des charges immobilisées.

Les « actifs du Projet » ne sont ni dépréciés ni amortis par le Projet car elle n'en a pas le contrôle. Ces actifs restent la propriété du Projet et pourront être transférés aux bénéficiaires finaux suivant les orientations de Gouvernement Congolais et de la Banque mondiale lors de la clôture du Projet.

3.3. Les états financiers du Projet

Ils sont constitués : Bilan, du Tableau Emplois-Ressources et les notes aux comptes (annexes) :

- le Bilan présente les Actifs et les Passifs selon la présentation normée du Système Comptable OHADA simplifié ;
- le Tableau Emplois-Ressources présente les Emplois du Projet par activités et les Ressources selon l'origine du financement ;
- les Notes Annexes comprennent les notes sur les principaux postes du Bilan et du Tableau Emplois-Ressources par activités.

3.4. Exercice comptable, monnaie et langue

L'exercice comptable du Projet s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Les comptes sont établis en USD et en langue Française.

4. Notes aux états financiers au 31 décembre 2020

4.1. Objectifs de développement du projet

Le PIREDD Maï-Ndombe vise à étendre au District de Maï-Ndombe les investissements sectoriels et habitants que la composante 1 du PIF a prévue de réaliser dans le District du Plateau (PIREDD Plateau). Il vise également à compléter sur le District du Plateau des investissements nécessaires non programmés par le PIF.

4.2. Description des activités du projet

Les activités du PIREDD Maï-Ndombe sont regroupées comme suit :

- 1. Renforcement des capacités des services gouvernementaux :** Cette activité regroupe les sous activités suivantes : participation des services gouvernementaux au Comité de Pilotage du projet, le renforcement des contrôles sur l'exploitation forestière et du charbon de bois, la sélection et la motivation du personnel impliqué dans les activités du projet et la formation des agents de l'état concernés (cadastre, justice, intérieur, police).
- 2. Renforcement des capacités des communautés locales pour la gestion des Territoires :** Cette activités se décompose en sous activités ci-après : organisation des communautés en Comité Locaux de Développement, refondation de tous les Conseils Agricoles Ruraux de Territoire au niveau des Territoires et des Secteurs, confirmation de la délimitation des terroirs à chaque niveau, élaboration des Plans de Développement Durable pour Province, le District du Maï-Ndombe, ses 4 Territoires et 15 secteurs, élaboration des Plans Simples de Gestion pour les CLD retenus, contractualisation pour la mise en œuvre des plans reprenant tous les appuis programmés par Territoire, Secteur, Groupement et CLD et la mise en œuvre des plans au travers de paiement pour les servies environnementaux ;
- 3. Développement de l'agriculture et de l'élevage en savane :** Cette activités vise à augmenter les terres cultivées en jachère/brulis dans les savanes, pour soulager la pression sur les galeries forestières et les périphéries urbaines. Elle prévoit la plantation de 3 350 ha d'acacia et de 1 650 ha de palmier à huile distribués par lot de 0.5 ha et la mise en défens de 35 000 ha sur 4 ans.
- 4. Amélioration des techniques culturales en forêt et en savane :** cette activité comprend : des apports en semences améliorées, leur multiplication et leur large diffusion, des formations liées aux PSG portant sur la jachère améliorée et les produits forestiers non ligneux.
- 5. Développement des cultures pérennes en forêt et de leur chaîne de valeur :** 10 000 ha de cultures pérennes seront mis en production. Le projet prévoit aussi l'appui aux acheteurs du secteur privé intervenant en aval de la production.
- 6. Investissement d'intérêt commun :** Le projet prévoit principalement de réaliser l'entretien de 500 km de route dans le District du Maï-Ndombe et 200 km dans les Plateaux, la construction de 41 ponts pour notamment désenclaver le Territoire de Yumbi et la mise en place du Bac de Lédiba.
- 7. Support aux plus vulnérables :** le projet supporte la réalisation des micro-projets à destination des Peuples Autochtones tels qu'ils ont été identifiés dans le Plans de Développement des Peuples Autochtones (PDPA).

8. Planification familiale : 180 000 ménages agricoles du District de Mai-Ndombe bénéficieront d'information et de sensibilisation aux méthodes de planification familiale avec le soutien des leaders d'opinion et auront accès facile aux moyens permettant le contrôle des naissances. Ils bénéficieront aussi de programme d'éducation des jeunes filles pour favoriser l'accès à l'emploi et la détermination d'objectifs raisonnables en termes de nombre d'enfants par famille.

4.3 Financement du projet

Le financement du projet se présente comme suit par activités :

N°	Activités	Montant	Source de financement
1	Gouvernance des ressources naturelles du District	209 000,00	IDA
2	Renforcement des capacités des services techniques décentralisés	230 600,00	IDA
3	Réalisation des investissements structurants	3 008 788,00	IDA
4	Aide aux CLD à planifier la meilleure gestion des Ressources naturelles	1 230 000,00	IDA
5	Appui aux investissements des PDD de CLD et à la recherche développement	1 814 200,00	IDA
6	Contrats pour le paiement au résultat	4 050 000,00	IDA
7	Soutien au Développement de filière (café, cacao, hévéa, huile à palme)	300 000,00	IDA
8	Initiation au planning familial	300 000,00	IDA
9	Plan pour les peuples autochtones	500 000,00	IDA
	Total coût direct	11 642 588,00	IDA
10	Ressources humaines	1 085 000,00	IDA
11	Equipements	994 900,00	IDA
12	Fonctionnement	726 400,00	IDA
	Total coût indirects	2 806 300,00	IDA
	Total activités	14 448 888,00	IDA
13	Rémunération MOD	2 524 909,00	IDA
14	Supervision PIF	1 243 568,00	IDA
	Total général	18 217 365,00	IDA

4.4. Montage institutionnel

Le PIREDD Mai-Ndombe est un projet du Ministère de l'Environnement et Développement Durable financé par la Banque mondiale. Il est exécuté par une Unité de Coordination du Projet rattachée au Secrétariat Général du Ministère de l'Environnement et Développement Durable en qualité de Maitre d'Ouvrage et les activités sur terrain sont réalisées par le Consortium FRMi/WWC recruté sur une base concurrentielle en qualité du Maitre d'Ouvrage Délégué.

Les responsabilités du Maitre d'Ouvrage et du Maitre d'Ouvrage Délégué sont consignées dans la convention qui lie les deux parties. La première phase du PIREDD Mai-Ndombe durera 4 ans.

D'après le document du projet, il est prévu un Comité de Pilotage au niveau national et provincial. La composition des membres du Comité de pilotage est décrite aussi dans ce document. Ils se réunissent une fois l'an pour le niveau national et deux fois l'an pour le niveau provincial. Chaque réunion du Comité de Pilotage est sanctionnée par un Procès-verbal.

4.5. Organisation comptable

La comptabilité du PIREDD Maï-Ndombe est tenue conformément aux principes simplifiés du système comptable OHADA et à ceux convenus avec le Bailleur. Cette comptabilité est tenue à l'aide d'un logiciel dénommée TOMPRO qui permet au projet de générer automatiquement les états de synthèse du "Projet (Bilan et le tableau des ressources et des emplois).

Toutes les opérations effectuées sur les fonds du projet sont enregistrées en Dollars US. L'UC-PIF tient une comptabilité d'engagement à partie double afin de s'assurer de la comptabilisation exhaustive de tous ses avoirs et obligations financières.

Le service de comptabilité de l'UC-PIF travaille sous la supervision du Coordonnateur du Projet et est dirigé par un Expert en Gestion Financière assisté par deux comptables dont un s'occupe de la tenue de la comptabilité du Projet PIREDD Maï-Ndombe. Le service emploie aussi un assistant comptable et un caissier-Logisticien.

La comptabilité chez le MOD est tenue à l'aide du logiciel Quadratus et la comptabilité est également tenu selon les normes édictées par OHADA. Le service de la comptabilité est conduit par un comptable qui tient la comptabilité du MOD et supervise les assistants administratifs basés dans les quatre bases du Projet. Au niveau de la Coordination provinciale et des bases, les assistants administratifs tiennent les livres de caisse sur Excel. Le suivi des caisses des base se font à l'aide du pro logiciel DROPBOX qui donne les accès pour la lecture et la modification aux personnes limitées. Le Responsable de la Comptabilité de FRMi basé à Montpellier sert de back office pour la tenue de la comptabilité et la préparation des rapports financiers du MOD.

4.6 Notes sur le Tableau des Ressources et des Emplois au décembre 2020

4.6.1 Ressources du Projet 6 508 845,42 USD

Les financements obtenus de l'IDA se présente comme suit :

Rubriques	2020
Avances initiales	1 000 000,00
Dotations complémentaires	5 508 845,42
Total	6 508 845,42

Au cours de l'exercice 2020, le Projet a obtenu de l'IDA une augmentation de l'avance initiale de 1 000 000 USD pour lui permettre de résoudre les problèmes récurrents de trésorerie.

Les décaissements reçus de l'IDA à titre de reconstitution des fonds se détaille de la manière suivante :

Désignation	Date	Montant
DRF n°12	31/01/2020	225 407,54
DRF n°14	24/02/2020	129 274,59
DRF n°16	03/04/2020	689 653,32
DRF n°17	19/06/2020	360 147,38
DRF n°18	25/06/2020	130 168,28
DRF n°19	29/06/2020	79 233,21
DRF n°20	06/08/2020	361 452,02
DRF n°22	14/08/2020	127 182,87
DRF n°23	31/08/2020	924 462,75
DRF n°24	25/09/2020	571 875,24
DRF n°25	30/10/2020	1 143 999,87
DRF n°26	28/12/2020	765 988,35
Total		5 508 845,42

4.6.2. Emplois : 6 275 820,97 USD

E.1. Ressources Humaines 349 105,71 USD

Cette rubrique enregistre essentiellement les honoraires payés au personnel employé par le MOD dans les 4 bases. Les dépenses effectuées sous cette rubrique se décomposent comme suit :

Rubriques	2020
Chefs de base	55 814,33
Agroforestiers	50 176,33
Animateurs	39 492,60
Chauffeurs tracteurs	4 487,00
Gardiens	7 454,43
Ingénieurs Travaux Publics	14 282,55
Pilotes canots	25 837,21
Responsables pêches	40 790,81
Responsables MRV	40 157,74
Perdiem missions	61 605,60
Soins de santé	9 007,11
	349 105,71

E.2.Equipements :**416 048,00 USD**

Les dépenses effectuées sur la rubrique équipements se décomposent comme suit :

Rubriques	2020
Construction des bureaux de Base	231 829,98
Equipements Bureaux	64 404,55
Tracteurs	119 050,00
Autres	763,47
	416 048,00

La sous rubrique construction enregistre les paiements effectués en faveur des entrepreneurs recrutés pour les travaux de construction des bureaux des Bases du Projet PIREDD Mai-Ndombe dans les Territoires de Kiri, Oshwe, Inongo et Kutu. Au 31 décembre 2020, les travaux étaient encore en cours. La rubrique équipements enregistre les divers matériels acquis.

E.3.Fonctionnement :**399 009,57 USD**

Les dépenses effectuées sur la rubrique équipements se décompose comme suit :

Rubriques	2020
Billets d'avion	22 047,00
Fonctionnement Bureau	81 925,67
Fonctionnement Canots rapides	35 340,05
Internet (Bases, Coordination et Kinshasa)	65 501,84
Fonctionnement Matériels roulants	119 032,24
Loyers (Bases, Coordination et Kinshasa)	57 882,00
Communication	17 280,77
	399 009,57

Les dépenses effectuées sous cette rubrique se rapportent au fonctionnement de 4 bases, la Coordination provinciale et le bureau de liaison de Kinshasa.

E.4. Activités

3 473 791,17 USD

Les activités réalisées au cours de l'année 2020 se détaillent comme suit :

Rubriques	2020
Gouvernance des ressources naturelles	28 971,21
Renforcement des capacités des services techniques	235 339,12
Investissements structurants	47 676,81
Aides aux CLD	530 836,90
Appuis aux investissements des PDD	886 044,46
Paieement des Services Environnementaux	849 763,94
Soutiens au Développement de la filière agricole	49 194,00
Planning familial	2 342,66
Plans pour les Peuples Autochtones	208 540,25
Autres activités	635 081,82
Total	3 473 791,17

E.4.1. Paiements des Services Environnementaux

Les paiements effectués à titre des Services Environnementaux se décomposent de la manière suivante :

Rubriques	2020
Développement de l'agriculture en savane modèle 2	379 807,81
Développement de l'agriculture en savane modèle 3	313 965,39
Développement des cultures pérennes	134 071,96
Développement de l'agriculture en savane modèle 1	18 111,99
Autres	3 806,79
	849 763,94

E.4.2 Appuis aux Investissements des Plans de Développement Durable

Les investissements compris dans les Plans de Développement du Durables se décomposent comme suit :

Rubriques	2020
Honoraires payés aux agronomes d'appui	38 463,13
Matériels et consommables aratoires	242 552,76
Semences	475 037,69
Autres	129 990,88
Total	886 044,46

E.4.3 Aides aux Communautés Locales de Développement

Cette rubrique se répartit comme suit :

Rubriques	2020
Contrat avec les ONG pour création et renforcement des CLD	519 677,17
Atelier de programmation et suivi-Evaluation de PDD des CLDS	11 053,98
Autres	105,75
	530 836,90

E.5 Supervision UC-PIF 880 394,52 USD

La rubrique supervision regroupe les dépenses suivantes :

Rubriques	2020
Personnel de UC-PIF	181 492,00
Activités	657 332,52
Total	880 394,52

E.5.1. Personnel de l'UC PIF 181 492,00 USD

Au cours de l'exercice 2020, cette rubrique enregistre les dépenses effectués pour la couverture médicale du personnel (13 392,00 USD) et le paiement des honoraires au personnel de l'UC-PIF pris en charge par le PIREDD Mai-Ndombe pour un montant 168 100,00 USD. Ces honoraires ont été payés pour le poste de : 1 Expert en passation des marchés, 1 Auditeur interne, 1 Expert Technique International, 1 Comptable, 1 Assistant comptable et 1 Chauffeur.

E.5.2. Activités 657 332,52 USD

Les dépenses effectuées sous cette sous rubrique de la supervision se détaille comme suit :

Rubriques	2020
Communication	31 522,00
Fonctionnement	290 722,66
Autres activités	335 087,86
Total	657 332,52

La rubrique autres activités est influencé par les dépenses de 227 639,86 USD effectuées pour la réalisation de l'étude d'appréciation du niveau monétaire et non monétaire de certains ménages des villages où le projet est opérationnel avant et pendant la mise en œuvre du Projet. Les activités de communication se rapportent aux contrats que le Projet a signé avec les radios communautaires pour la sensibilisent la population sur les activités du PIREDD.

E.6. Rémunération du MOD : 757 472,00 USD

La rémunération du MOD est contractuelle et est payé trimestriellement. Au cours de l'exercice 2020, les rémunérations payées au MOD représente un montant de **757 472,00 USD**.

4.6.3. Trésorerie : 607 571,05 USD

Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubriques	2020
Banque	516 758,50
Banque MOD	89 346,49
Caisse MOD	1 466,06
Total	607 571,05

4.7. Notes sur les comptes du Bilan au 31 décembre 2020

4.7.1. Comptes d'actifs immobilisés 9 857 631,56 USD

Les comptes d'actifs immobilisés servent à la capitalisation des charges du projet à la fin de l'exercice comptable. Au 31 décembre 2020, elles se présente comme suit :

Rubrique	2020	2019	Variation
Activités du Projet	8 084 203,31	3 241 995,50	4 842 207,81
Frais de fonctionnement	1 493 382,15	410 235,05	1 083 147,10
Immobilisations	280 046,10		280 046,10
Total	9 857 631,56	3 652 230,55	6 205 401,01

4.7.1.1. Activités du projet 8 084 203,31 USD

Cette rubrique regroupe les décaissements effectués en faveur du MOD pour la mise en œuvre des activités par le MOD et sa rémunération. Elle se détaille comme suit :

Rubrique	2020	2019	Variation
Aides aux CLD à planifier la gestion des ressources	298 765,02	23 400,00	275 365,02
Appui aux Investissements des PDD de CLD	819 616,65	300 160,00	519 456,65
PFPA	15 000,00	-	15 000,00
Etudes des bénéficiaires monétaires et non monétaires des communautés	252 644,86		252 644,86
Communication	1 735,00		1 735,00
Rémunération MOD	1 963 817,00	1 122 181,00	841 636,00
Autres activités du MOD	4 732 624,78	1 796 254,50	2 936 370,28
Total	8 084 203,31	3 241 995,50	4 842 207,81

4.7.1.2. Frais de fonctionnement**1 493 382,15 USD**

Cette rubrique enregistre les dépenses effectuées par l'UC-PIF pour la supervision des activités du Projet. Elle se décompose comme suit :

Rubriques	2020	2019	Variation
Matières et fournitures consommées	653 237,46	172 506,00	480 731,46
Transports	72 686,00	41 628,00	31 058,00
Services extérieurs	197 714,00	44 041,00	153 673,00
Autres services extérieurs	314 305,69	119 560,05	194 745,64
Autres charges	37 637,00	32 500,00	5 137,00
Personnel	217 802,00	-	217 802,00
Total	1 493 382,15	410 235,05	1 083 147,10

4.7.1.3. Immobilisations**280 046,10 USD**

Les acquisitions d'immobilisations réalisées au cours de l'exercice 2020 se détaille comme suit :

Rubriques	2020	2019	Total
Immobilisations incorporelles	2 200,00	-	2 200,00
Bâtiments et installations en cours	140 742,10	-	140 742,10
Immobilisations corporelles	137 104,00	-	137 104,00
Total	280 046,10	-	280 046,10

Les dépenses effectuées sous la rubrique bâtiments et installations en cours concernent les travaux de constructions des bâtiments qui abriteront les bureaux des bases du Projet dans les quatre territoires. Au 31 décembre 2020, ces travaux étaient en cours. Les immobilisations corporelles acquis pour le compte du MOD comprennent deux tracteurs, des mobiliers du bureau et quelques matériels informatiques pour le MOD et l'UC-PIF.

4.7.2. Comptes des tiers**997 627,90 USD**

Au 31 décembre 2020, le solde de cette rubrique se détaille de la manière suivante :

Rubriques	2020	2019	Variation
Fournisseurs, avances MOD pour les activités	899 699,00	899 699,00	-
Fournisseurs, avances MOD pour la rémunération	56 108,90	140 272,90	- 84 164,00
Personnel, Provisions à justifier	3 700,00	-	3 700,00
Débiteurs divers	38 120,00	-	38 120,00
Total	997 627,90	1 039 971,90	- 42 344,00

Le solde de 997 627 USD du compte des tiers est influencé essentiellement par l'avances initiale de 899 699 USD payée au MOD lors du démarrage des activités et du solde de 56 108 USD à retenir sur l'avance initiale versée au MOD sur sa rémunération.

4.7.3. Trésorerie**: 516 758,50 USD**

Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubriques	2020
Banque	516 758,50
Caisses	-
Total	516 758,50

4.7.4. Financements :**11 366 617,96 USD**

Les financements obtenus de l'IDA se présente comme suit :

Rubriques	2020	2019	Total
Avances initiales	2 500 000,00	1 500 000,00	1 000 000,00
Dotations complémentaires	8 866 617,96	3 357 772,54	5 508 845,42
Total	11 366 617,96	4 857 772,54	6 508 845,42

Au cours de l'exercice 2020, le Projet a bénéficié au cours de l'exercice de l'audit une augmentation de 1 000 000,00 USD de l'avance initiale. Cette augmentation a été sollicité et obtenu de la Banque pour résoudre des problèmes récurrents de trésorerie du projet.

S'agissant la dotation complémentaire, le montant de 5 508 845,42 USD que l'IDA a décaissé en faveur du Projet se détaille comme suit :

Désignation	Date	Montant
DRF n°12	31/01/2020	225 407,54
DRF n°14	24/02/2020	129 274,59
DRF n°16	03/04/2020	689 653,32
DRF n°17	19/06/2020	360 147,38
DRF n°18	25/06/2020	130 168,28
DRF n°19	29/06/2020	79 233,21
DRF n°20	06/08/2020	361 452,02
DRF n°22	14/08/2020	127 182,87
DRF n°23	31/08/2020	924 462,75
DRF n°24	25/09/2020	571 875,24
DRF n°25	30/10/2020	1 143 999,87
DRF n°26	28/12/2020	765 988,35
Total		5 508 845,42

5. Contexte de la mise en œuvre du Projet en 2020

L'année 2020 a été particulièrement perturbée par la survenue du COVID-19, des mesures de confinement en province et en capitale ainsi que le déménagement de l'UC-PIF de ses anciennes installations.

En mi-février 2020, les premiers cas de COVID ont été détectés à Kinshasa et vers la fin du mois de février et début du mois de mars 2020, l'augmentation des cas de contamination a poussé le Gouvernement congolais à décréter les mesures de restriction pour éviter la propagation de la COVID à travers le Pays.

Fin mars 2020, une des premières conséquences des mesures prises a été l'annulation du comité de pilotage à Inongo. Or le Comité de Pilotage est l'occasion de valider les réalisations de l'année N-1 et de valider le PTBA de l'année N. Les réunions présentiels sont devenues impossibles à tenir et on est passé dans l'apprentissage des téléconférences, (rendues difficiles par la qualité de connexion dans le Mai-Ndombe), et du télétravail plus ou moins possible techniquement (réseau irrégulier dans certains quartiers, manque de place au domicile, relations distendues entre le personnel).

Ceci a altéré la qualité et la fréquence d'échange entre le MOD et l'UC-PIF sans doute au détriment du bon déroulement de certaines procédures ou démarches (demandes de paiements directs, demandes de remboursements, réunions de soubassements, échanges verbaux sur les marchés, etc.). Durant le confinement de la Gombe, les bureaux du MOD et de l'UC-PIF étaient inaccessibles ce qui a rendu complexe les finalisations de documents en dur, par exemple les signatures à tour de rôle des évaluateurs autorisés à travailler à distance sur des dossiers partagés par voie électronique.

Pour le MOD, les remontées de pièces justificatives, en l'absence des liaisons aériennes suspendues durant le confinement se sont espacées au rythme d'un convoi plus ou moins mensuel par moto de Nioki jusqu'à Mongata (frontière de Province confinée) puis reprise des documents jusqu'à Kinshasa par taxi. Le montage de certaines DR a dû se faire en dehors des bureaux dans des conditions de travail inconfortables et il est possible que certaines pièces aient été mal transmises ou des soubassements incomplets.

Toutes ces situations ont eu pour conséquence la transmission tardive des rapports de suivi financier par le MOD à l'UC-PIF et de l'UC-PIF à la Banque mondiale et est aussi à la base partiellement des insuffisances de classement relevées dans les dossiers de la passation des marchés.

Fin septembre 2020, l'UC-PIF a déménagé de ses anciennes installations après la clôture du PGPAF. Les locaux qu'occupent actuellement le projet n'ont pas les mêmes capacités que les anciennes et n'ont pas permis à l'UC-PIF d'archiver correctement les documents comptables et de passation de marchés du projet. Pour le moment, les documents comptables, administratifs et de passation des marchés sont rangés dans des cartons et gardés dans un local.

ml

[Signature]

Pour mieux archiver les documents du projet, l'UC-PIF a adressé une correspondance au MEDD pour solliciter un espace pour l'archivage des documents du projet. Le MEDD n'a pas donné une suite favorable à la demande de l'UC-PIF. Face à cette situation, le Projet s'est engagé à acquérir un container de 40 pieds qui servira à l'archivage des documents. Ce container sera fermé et placé dans la parcelle du MEDD de la 7^{ème} rue.

Fait à Kinshasa, le 11 août 2021

Jean Richard LENGÉ BULAMBO

Expert en Gestion Financière a.i

Clément VANGU LUTETE

Coordonnateur UC-PIF



PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR
LA FORET

ENTITE : PIREDDMND

N°	Description	Date Acquisition	Valeur d'acquisition	Financement	Affectation	Codification	Etat
PIREDDMAINDOMBE							
BATIMENTS ET INSTAL. EN COURS			140.742,10				
001	CONSTRUCTION OSHWE	10/08/2020	39 083,18	CAFI	OSHWE	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/BAOSH/001/2020	B
002	CONSTRUCTION INONGO	10/08/2020	46 196,36	CAFI	INONGO	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/BAINO/002/2020	B
003	CONSTRUCTION INONGO	11/08/2020	39 856,01	CAFI	KIRI	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/BAKIRI/2020	B
004	CONSTRUCTION KIRI	11/12/2020	15 606,56	CAFI	KUTU	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/BAKUTU/004/2020	B
MATERIELS INFORMATIQUES			12 088,00				
001	Ordinateur portable HP	15/10/2020	1 790,00	CAFI	ASS.ADMINST	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MI/008/2020	B
001	CAMERA LOGITECH	18/11/2020	1 227,59	CAFI	Salle réunion/PIF	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MI/0112020	B
002	Ordinateur portable LENOVO	18/11/2020	1 293,10	CAFI	Salle réunion/PIF	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MI/010/2020	B
002	Ecran tel 55' samsung	18/11/2020	775,86	CAFI	Salle réunion/PIF	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MI/011/2020	B
003	Ecran tel 55' samsung	18/11/2020	775,86	CAFI	Salle réunion/PIF	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MI/012/2020	B
004	KIT MICROPHONE-HAUT PARLEUR	18/11/2020	5 365,59	CAFI	Salle réunion/PIF	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MI/013/2020	B
005	Imprimante CANON SENSY	17/12/2020	860,00	CAFI	PM.PGAPP	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MI/014/2020	B
MATERIELS ROULANTS			104 600,00				
001	TRACTEUR JOHN DEERE 5075E	03/04/2020	33 000,00	CAFI	NIOKI	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MR/001/2020	B
001	TRACTEUR JONH DEERE 5075E	03/04/2020	33 000,00	CAFI	NIOKI	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MR/002/2020	B
002	Herse tracteur	03/04/2020	8 800,00	CAFI	NIOKI	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MI/003/2020	B
002	Charrure tracteur	03/04/2020	4 000,00	CAFI	NIOKI	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MR/005/2020	B
003	Herse tracteur	03/04/2020	8 800,00	CAFI	NIOKI	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MR/004/2020	B

**UNITE DE
COORDINATION**

**REGISTRE DES BIENS
DURABLES**

2

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR
LA FORET

ENTITE : PIREDDMND

003	Remorque tracteur	03/04/2020	8 500,00	CAFI	NIOKI	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MR/006/2020	B
004	Remorque tracteur	03/04/2020	8 500,00	CAFI	NIOKI	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MR/007/2020	B
	MOBILIERS		20 416,00				
001	CHAISE VISITEUR B.RGE LOT 26	10/10/2020	910,00	CAFI	NIOKI	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MOB/1-26/2020	B
002	Chaise B.RGE	10/10/2020	1 920,00	CAFI	NIOKI	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MOB/27-42/2020	B
003	Table bureau en bois LOT16	10/10/2020	3 200,00	CAFI	NIOKI	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MOB/43-59/2020	B
004	Table bureau en bois réunions	10/10/2020	4 070,00	CAFI	NIOKI	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MOB/60-70/2020	B
005	Table bureau en bois	10/10/2020	130,00	CAFI	NIOKI	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MOB/71/2020	B
006	Table bureau en bois	10/10/2020	120,00	CAFI	NIOKI	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MOB/72-73/2020	B
007	Chaise réunion	10/10/2020	2 310,00	CAFI	NIOKI	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MOB/74-140/2020	B
008	ETAGERESEN BOIS	10/10/2020	3 320,00	CAFI	NIOKI	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MOB/141- 161/2020	B
009	ETAGERES 1.80	10/10/2020	4 316,00	CAFI	NIOKI	UCPIF/CAFI/PIREDDMND/MOB/162- 188/2020	
	TOTAL GENERAL		277 846,10				

Désiré UMBA KANONGE

LOGISTICYEN

Jean Richard LENGE BULAMBO

EXPERT GESTION FINANCIERE a.i

Commentaires de l'Auditeur sur les notes aux annexes

1. Les dépenses d'activités présentées par le MOD insuffisamment justifiées. Il s'agit :

	CODE JOURNAL	N° Mission	DATE	Bénéficiaire ou	LIBELLE	Total contrôlé	Montant validé	Montant non Validé	Observations
T1	4	NIOAGRI2004	17/04/2020	5980431	Dépenses NIOAGRI2004	29 247,10	21 922,30	7 324,80	- Absence d'un manifeste ou d'une liste de colisage et bon de livraison pour le transport des boutures des maniocs par le transporteur GENITRANS SARL de KISANTU au port de Maluku, montant 4 250 USD -Absence fiche carburant kilométrage pour l'achat et la consommation du carburant pour 3 074,84 USD
T1	10	NIOTP2014	16/10/2020	Plusieurs	Dépenses NIOTP2014	4 340,66	3 695,00	645,7	Ecart constitué des pièces non obtenues
T3	8	INOPSE2008	28/08/2020	6167526	Dépenses InoPSE2008	7 933,72	1 214,10	6 719,70	Absence des pièces pour 6 719,65 USD
T4	6	STKIRAGRI2001	30/06/2020	5964203	Dépenses ST_KIRAGRI2001	1 608,74	1 227,70	381,1	La pièce correspondante à 381,68 USD non trouvée dans la liasse justificative
T4	11	KIRPSE2009	30/11/2020	6332422	Dépenses KIRPSE2009	10 000,00	9 296,30	703,7	Pièce non trouvée dans le dossier
T6	2	ST_KUTENV2001	05/02/2020	5837294	Dépenses mission STKUTENV2001	2 208,60	2 208,60		Le rapport de mission non joint
T6	2	ST_KUTAGRI2001	05/02/2020	5837294	Dépenses mission STKUTAGRI2001	2 208,60	2 208,60		Le rapport de mission non joint
T6	6	KutPSE2006	19/06/2020	Plusieurs Chq	Dépenses KUPSE2006	17 605,00	16 783,40	821,6	Ecart constitué des pièces non obtenues
T1	6	NIOAGRI2011	01/06/2020	6113737	Dépenses NIOAGRI2011	3 560,94	-	3 560,90	Rapport non obtenu

	CODE JOURNAL	N° Mission	DATE	Bénéficiaire ou	LIBELLE	Total contrôlé	Montant validé	Montant non Validé	Observations
T1	6	NIOAGRI2013	01/06/2020	C1	Dépenses NIOAGRI2013	2 604,60	-	2 604,60	<p>Après revue nous avons relevés les anomalies suivantes :</p> <p>Absences de PV de réception des cabosses de cacao de livraison des auprès de la base ou agent PIRRED en mission, du PV de constat et données GPS.</p> <p>Selon le TDR, la mission avait pour objet : la réception des cabosses de cacao auprès de fournisseurs, s'assurer de leur qualité et transport aux sites de la distribution.....</p>
T1	6	NIOAGRI2012	10/06/2020	C1	Dépenses NIOAGRI2012	7 318,90	5 818,90	1 500,00	<p>Absence d'une liste ou lettre de transports des boutures affrêtées pour OSHUE</p> <p>- Absence de preuves de réception des boutures affrétées de NIOKI pour OSHUE (Facture N°00/9/2020 H/B ELIKIA NA NZAMBE)</p>
T1	7	NIOAGRI2019	16/07/2020	6105441 + C1	Dépenses NIOAGRI2019	10 791,80	3 033,90	7 757,90	<p>Absence de bon de livraison CLD du carburant acheté, 7394,39 USD, station ENGEN BDDVILLE, Station GLD OIL 363,5 USD , du carnet de bord par activité, de fiche de consommation du GO et lubrifiant, documents prévus comme livrables dans le TDR. Réf. Fact 098</p> <p>"La mission avait pour objet : Achat du carburant à BDD ville Suivi pour labourer et herser 40 hectares avec tracteurs dans le territoire de KUTU.....</p>
T1	8	NIOAGRI2020	17/08/2020	6105442	Dépenses NIOAGRI2020	9 657,60	4 466,30	5 191,30	<p>Absence de bon de livraison CLD du carburant acheté à 5191,32 USD, station ENGEN BDDVILLE, du carnet de bord par activité, de fiche de consommation du GO et lubrifiant, documents prévus comme livrables dans le TDR. Réf. Fact 098</p> <p>"La mission avait pour objet : Achat du carburant (à BDD ville) Suivi des travaux de labour et hersage au tracteur....</p>

	CODE JOURNAL	N° Mission	DATE	Bénéficiaire ou	LIBELLE	Total contrôlé	Montant validé	Montant non Validé	Observations
T1	11	NIOAGRI2038	30/11/2020	Plusieurs	Dépenses NIOAGRI2038	11 179,60	3 762,50	7 417,10	Différence constituée des Pièces non obtenues
T3	3	KIRAT2003	30/03/2020	5980439	Dépenses KIRAT2003	1 872,00	1 007,73	864,3	Absence des fiches de carburant contenant les kilométrages parcourus, les relevés GPS Collectés exigés dans le TRD comme livrables de la mission (Fact. N°13 Mson NYAMA, Cité de PENDJA centre montant 81,92 USD ; Fact. N°076 Montant : 782,35 USD , maison PAPY DEBOUL à Inongo
T6	3	ST_KUTENV2002	30/03/2020	5980407	Dépenses mission ST_KUTENV2002	3 098,00		3 098,00	Absence de la fiche de passage remplie et signée prévue comme livrables dans le TDR
T6	3	ST_KUTAGRI2002	30/03/2020	5980407	Dépenses mission ST_KUTAGRI2002	3 098,00		3 098,00	Absence de la fiche de passage remplie et signée prévue comme livrables dans le TDR
T6	4	KUTAGRI2011	20/04/2020	6105393	Dépense KUTAGRI2011	1 960,80	946,09	1 014,70	Absence de la fiche de carburant avec kilométrage pour 1014,71 USD
T6	4	KUTAGRI2012	23/04/2020	6105376	Dépenses KUTAGRI2012	1 565,00	-	1 565,00	Rapport non obtenu
T6	5	ST_KUTAGRI2003	25/02/2020	5980416	Dépenses BC_STKUTAGRI2003	3 098,00		3 098,00	Absence de la fiche de passage remplie et signée prévue comme livrables dans le TDR
T6	5	KUTAGRI2013	22/05/2020	6105394	Dépenses Mission KUTAGRI2013	2 836,50	-	2 836,50	Absence des rapport de mission, du PV de remise , des rapports ST et des fiches carburant et kilométrages (906,47 USD Achat carburant)
T6	6	KUTSE2008	19/06/2020	6113749	Dépenses KUTSE2008	4 002,60	3 942,60	60	Absence de contrat de location MOTO, Maison ALONA MBWIKU, cité de NIOKI
T6	6	KUTSE2009	19/06/2020	6113792	Dépenses KUTSE2009	3 442,00	2 578,84	863,2	Pour l'achat de carburant de 863,16 USD la fiche de carburant indiquant le kilométrage parcouru pendant la mission n'est pas jointe alors qu'elle constitue un des livrables obligatoire dans le TRD.

	CODE JOURNAL	N° Mission	DATE	Bénéficiaire ou	LIBELLE	Total contrôlé	Montant validé	Montant non Validé	Observations
T6	6	KUTPSE2008	19/06/2020	Plusieurs Chq	Dépenses KUTPSE2008	17 221,00	16 500,48	720,5	Différence constituée des pièces non obtenues
T6	11	KUTPSE2015	09/11/2020	Plusieur chèque	Dépenses KUTPSE2015	24 062,40	22 238,42	1 824,00	Absence de contrat de production des plante entre le Territoire ONTON2 le MOD
T6	12	ST KUTENV2007	07/12/2020	Pluseur chèque	Dépenses BC- ST KUTENV2007	3 433,50	2 350,00	1 083,50	Pièces non obtenue
C1	10	BS435	22/10/2020		Achat de carburant pour labours	2 606,00	-	2 606,00	Absence d'un bon de livraison et d'une fiche de suivi de consommation du carburant
T6	3	KUTSE2006	30/03/2020	C6	Dépenses mission KUTSE2006	1 723,60	1 067,60	656	Absence de liste des présence des villageois qui ont été formé et ayant du repas des formation de 5 village pour 256 USD, absence de fiches de carburant et kilométrage permettant de s'assurer de l'utilisation effective du carburant achetés pour la mission (400 USD)
T6	12	KUTAGRI2032	07/12/2020	6339117	Dépenses KUTAGRI2032	2 589,00	-	2 589,00	Absence du rapport de mission, des 2PV de remises des 30000 plants, de fiche de carburant et kilométrage pour 1057,5 USD et de la liste des appuis attendus. Ecart de 2 USD non justifié.
T4	12	KIRAGRI2050	04/11/2020	5812449	Dépenses KIRAGRI2050	4 164,30	-	4 164,26	Absence de liste des présences et les PV de réception des matériels signés par les présidents de CLD, dont l'objet de la mission était : distribution des sachets 40X40, nylon et fûts vides en plastique aux CLD
								74 769,36	

2. Les contrats signés par le MOD présentant des insuffisances dans le processus de passation des marchés et de validation des livrables

LIGNEB	Financement	CONTRAT	Libellé	Débit
D51	01-1	D5100	OV 38138561 POUR PYT FACTURE 012/2020 D'ACQUISITION DES OUTILS ARRATOIRES POUR LE PIREDD_MND	18 945,00
D51	01-1	D5100	OV 38138550 POUR PYT FACTURE N°017/2020 D'ACQUISITION DES MATERIELS ARATOIRES POUR LE PIREDD_MND	38 260,00
D57	01-1	D5700	OV 38138532 POUR PYT FACTURE DES FRAIS D'ACQUISITION DES OUTILS ARATOIRES POUR LES ACTIVITES DE PIREDD_MND DE PROCOM	47 115,00
			FA N°027/2020 ACQUISITION DES PETITS MATERIELS AGRICOLE	56 300,00
Total				160 0,00

3. Les dépenses non prévues par le PTBA approuvées par la Banque et exécutées par le Projet

Code	Libellé des Ecritures	Report à Nouveaux	Montant	Total
E21	Fonctionnement	84 882,88	290 722,66	375 605,54
E2100	Renforcement des capacités du staff de l'UC-PIF (cartes, web)		3 000,00	3 000,00
E2102	Communication experts PIF et personnel d'appui	1 500,00	6 950,00	8 450,00
E2103	Autres frais généraux	83 382,88	280 772,66	364 155,54

2. ETATS CERTIFIES DE DEPENSES



**SECRETARIAT GENERAL A
L'ENVIRONNEMENT
ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Programme d'Investissement pour la Forêt
« PIF »**

Le Coordonnateur

**A Monsieur Jules-Alain NJALL BIKOK
Associé-Managing Partner/MAZARS
à Douala/ Cameroun**

**Concerne : Projet Intégré REDD+ de la Province du Maï-Ndombe(PIREDD/MAÏ-NDOMBE)
- Lettre d'affirmation.**

Cher Monsieur Jules-Alain NJALL,

Cette lettre d'affirmation est fournie dans le cadre de votre audit indépendant des états financiers du Projet Intégré REDD+ de la Province du Maï-Ndombe (PIREDD/MAÏ-NDOMBE) financé par la Banque mondiale pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Nous reconnaissons que l'obtention de déclarations de notre part concernant l'information contenue dans cette lettre est une procédure importante vous permettant de tirer une conclusion quant à savoir si les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière du projet pour la période ci-haut indiquée, conformément aux normes internationales d'audit ainsi qu'aux Directives de la Banque mondiale.

Nous comprenons que le but de votre audit consiste à exprimer une assurance raisonnable sur ces états financiers et que votre examen indépendant a été réalisé en conformité avec les normes internationales d'audit, pour vous permettre d'indiquer s'il existe quelque chose à porter à votre attention qui vous fait croire que les états financiers ne sont pas préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes comptables généralement admis ainsi qu'aux directives de la Banque mondiale, dans la mesure où vous avez considéré nécessaire dans les circonstances, et ne vise pas à identifier, ni nécessairement être attendus de divulguer les cas de fraude, les erreurs et les autres irrégularités, qui peuvent se retrouver dans notre rapport financier.

En conséquence, nous faisons les affirmations suivantes, qui sont vraies au mieux de notre connaissance et selon les informations dont nous disposons, que nous jugeons nécessaires dans le but de vous informer de manière appropriée :

A. Etats financiers

1. Nous avons accompli nos responsabilités relatives à la préparation des états financiers conformes aux principes comptables du système comptable OHADA adapté au projet ;
2. Nous reconnaissons, comme responsable dudit projet, notre responsabilité pour la présentation fidèle des états financiers. Nous pensons que les états financiers du projet mentionné ci-dessus donnent une image fidèle de la situation financière du projet, et sont exempts d'inexactitudes importantes, y compris les omissions ;
3. Les états financiers ont été examinés et approuvés au cours d'une séance de travail dûment convoquée par la Coordination du projet, au cours de laquelle l'attention dudit organe a été attirée sur leurs responsabilités à cet égard. Les soussignés ont été autorisés à signer les états financiers au nom de la Coordination et de donner l'assurance ci-dessous :
 - a. Les principes comptables adoptés dans la préparation des états financiers sont décrits de manière appropriée dans ces états. En outre, chaque élément des états financiers est correctement classé, décrit et divulgué ;
 - b. En tant que membres de la coordination du projet, nous pensons que l'UC-PIF dispose d'un système de contrôles internes adéquats pour permettre la préparation des états financiers exacts et exempts d'anomalies significatives, qu'elles proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

B. fraude

1. Nous reconnaissons que nous sommes responsables de la conception, la mise en œuvre et le maintien de contrôles internes pour prévenir et détecter les fraudes ;
2. Nous vous avons communiqué les résultats de notre évaluation du risque que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes.

C. Respect des lois et règlements

1. Nous vous avons communiqué toutes les non-conformités réelles ou présumées connues aux lois et règlements (y compris les lois sur le blanchissement d'argent et les règlements) dont les effets devraient être pris en considération lors de la préparation des rapports financiers.

D. informations fournies et exhaustivité de l'information et des transactions

1. Nous vous avons :
 - Donné accès à toutes les informations dont nous sommes conscients qu'elles sont pertinentes pour la préparation des états financiers ;
 - Fourni les informations complémentaires que vous nous avez demandées pour le but de l'audit ;

- Donné accès sans restriction aux personnes au sein du projet pour répondre aux préoccupations soulevées pendant l'audit ;
2. Toutes les transactions significatives ont été enregistrées dans les registres comptables et sont reflétées dans les rapports financiers ;
 3. Nous avons mis à votre disposition tous les procès-verbaux des différentes réunions tenues par la coordination des projets ;
 4. Nous vous avons communiqué tous les aspects des accords contractuels qui pourraient avoir une incidence importante sur les rapports financiers en cas de non-conformité, y compris toutes les clauses, conditions ou autres exigences de tous les engagements non tenus ;
 5. Nous attirons votre attention sur le fait que les comptes de l'exercice 2020 ont été préparés dans le contexte de la COVID-19. Ce contexte a occasionné des restrictions qui ont impacté négativement sur la tenue des comptes et la remontée des pièces justificatives des transactions du Projet par le MOD. Le confinement de la commune de la Gombe, l'interdiction des vols et autres mesures prises par le Gouvernement ont fait que certaines activités du projet ont été ralenties, d'autres mises en veille et la remontée des pièces justificatives des opérations comptables n'a pas été régulière et suffisante. De même pour la passation des marchés, l'observance des mesures barrières n'a pas permis aux commissions d'analyses et de marchés de tenir des réunions d'analyse et de validation des dossiers de passation de marché au bureau ainsi que le classement régulier des documents y afférents.
 6. Nous vous faisons aussi observer qu'après la clôture du Projet Parent "PGAPF" au 30 juin 2020, l'UC-PIF a transféré une partie importante des charges du personnel et de fonctionnement au Projet PIREDD Maï-Ndombe conformément aux orientations convenues avec la Banque mondiale. L'UC-PIF a utilisé la ligne imprévu du Budget pour soutenir la mise en œuvre des activités prévues dans la rubrique budgétaire de supervision.
 7. Nous vous informons aussi que l'UC-PIF, après la clôture du Projet PGAPF qui prenait en charge le loyer des bureaux qu'elle occupait, a déménagé pour occuper les bureaux actuels. Ce déménagement a bouleversé le classement des documents du projet. Le projet prend les dispositions pour améliorer l'archivage des documents afin de permettre leur exploitation chaque fois qu'un besoin se fait sentir.

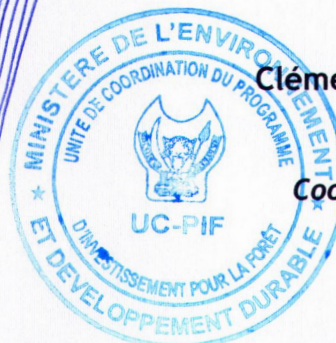
E. Rapport financier

1. Le rapport financier pour lequel nous prenons l'entière responsabilité, a été élaboré afin de présenter le plus sincèrement possible la situation financière du projet ainsi que ses résultats, conformément aux principes évoqués ci-dessous ;
2. Tous les comptes bancaires et de caisses ainsi que tous les autres actifs sont inclus dans le rapport financier pour l'exercice 2020 ;
3. Hormis les faits soulevés aux points 5 et 6 ci-dessus, nous attestons n'avoir eu, à ce jour, connaissance d'aucun événement à la date du rapport financier qui soit susceptible d'affecter d'une manière significative les comptes ou les informations

annexes pour l'exercice 2020 ou qui, tout en étant dénué d'effet sur ces comptes et informations annexes, soit cependant susceptible d'avoir une incidence significative positive ou négative sur la situation financière de ce projet et sur ses performances.

Jean Richard LENGÉ BULAMBO

Expert en Gestion Financière a.i



Clément VANGU LUTETE

Coordonnateur UC-PIF

Contacts

Jules-Alain NJALL BIKOK

Managing Partner, Mazars Cameroon

jules-alain.NJALL.BIKOK@mazars.cm

Mazars est un groupe international et intégré spécialisé dans l'audit, la fiscalité et le conseil ainsi que dans les services comptables et juridiques*. Présents dans plus de 90 pays et territoires, nous nous appuyons sur l'expertise de nos 40 400 professionnels – 24 400 au sein de notre partnership intégré et 16 000 au sein « Mazars North America Alliance » – pour accompagner les entreprises de toutes tailles à chaque étape de leur développement.

*dans les pays dans lesquels les lois en vigueur l'autorisent

www.mazars.cm